

Conclusions des 10 et 11 juin (courriel pôle EVAAS du 20 juin 2024 à tous les participants), en attendant le compte-rendu :

Voici la liste des maladies priorisées pour lesquelles la réflexion pourrait être poursuivie dans le sens d'une initiation ou d'un renforcement d'une surveillance :

1. **Salmonella sp. (salmonelloses d'origine aviaire)** : une surveillance des souches antibiorésistantes pourrait être mise en place auprès d'espèces migratrices (par exemple les cigognes ou les corbeaux) via l'écouvillonnage de nids. Cela intéresse notamment les acteurs de la santé humaine pour mieux comprendre la circulation de ces souches résistantes. En parallèle, une campagne d'information pourrait être mise en place auprès des particuliers ayant des poulaillers, sur les risques liés à *Salmonella* sp. et les règles de biosécurité et de bonne conception/conduite de poulaillers ;
2. **Leptospira spp. (leptospirose)** : il n'y a actuellement pas de surveillance de l'agent pathogène, par exemple sur les animaux d'espèces exotiques envahissantes abattus comme les ragondins. La mise en place d'un typage des souches de *Leptospira* chez différentes espèces animales pourrait être pertinente, notamment pour mieux comprendre la circulation des différentes souches de leptospires entre les populations d'animaux sauvages, humains et animaux domestiques ;
3. **Borrelia burgdorferi s.l. (maladie de Lyme)** : pistes envisagées : mettre en place une liste d'e-mail (incluant en premier lieu les vétérinaires et médecins praticiens de la région), pour que le programme Citique puisse les informer des périodes de recrudescence de l'activité des tiques (et donc indirectement de l'augmentation du risque d'infection par *Borrelia* dans la région), ainsi que pour potentiellement transmettre de la documentation pour sensibilisation (notamment sur les milieux et comportements plus à risque) ;
4. **Suid herpesvirus 1 (maladie d'Aujeszky)** : pistes envisagées : mettre en place une surveillance auprès des sangliers chassés, afin de renseigner les chasseurs sur la circulation/présence de la maladie et donc les risques pour leurs chiens, ainsi que pour mieux cerner l'épidémiologie entre faune sauvage et faune domestique ;
5. **Virus de la fièvre de la vallée du Rift** : beaucoup d'informations sont manquantes sur les vecteurs locaux et leur compétence vectorielle. Il y a un besoin de connaissance pour cette maladie, et le piégeage de moustiques dans les zones à risque d'introduction (par exemple aux alentours d'aéroports internationaux de la région) pourrait améliorer les connaissances sur la présence de vecteurs et/ou du virus.

D'autres maladies ont été abordées durant l'après-midi du mardi, mais laissées de côté car :

6. La pertinence d'une surveillance supplémentaire ou renforcée, auprès de la faune sauvage du Grand Est n'a pas été estimée pertinente (**Virus Nipah, maladie de Carré, peste, leishmaniose, tularémie, charbon, Influenza aviaire, tuberculose, rage terrestre**) ;
7. Une surveillance en faune sauvage existe déjà et il manque d'informations pour justifier d'une surveillance chez animaux domestiques ou humains (**Virus Usutu**) ;
8. Les dynamiques épidémiologiques régionales ne justifient pas la mise en place d'une surveillance supplémentaire ou renforcée (**toxoplasmose**).